

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2020-2025



ENQUETE PUBLIQUE
Du 13/01/2020 au 02/02/2020



Pôle environnement
27 rue de Rennes CS 80003 - 56660 SAINT JEAN BREVELAY
02 97 60 43 42

SOMMAIRE

1 – INTRODUCTION	PAGE 3
2 – PRINCIPAUX ELEMENTS DU DIAGNOSTIC	PAGE 4
3 – OBJECTIFS	PAGE 7
4 – FICHES ACTIONS	PAGE 8



1 – INTRODUCTION

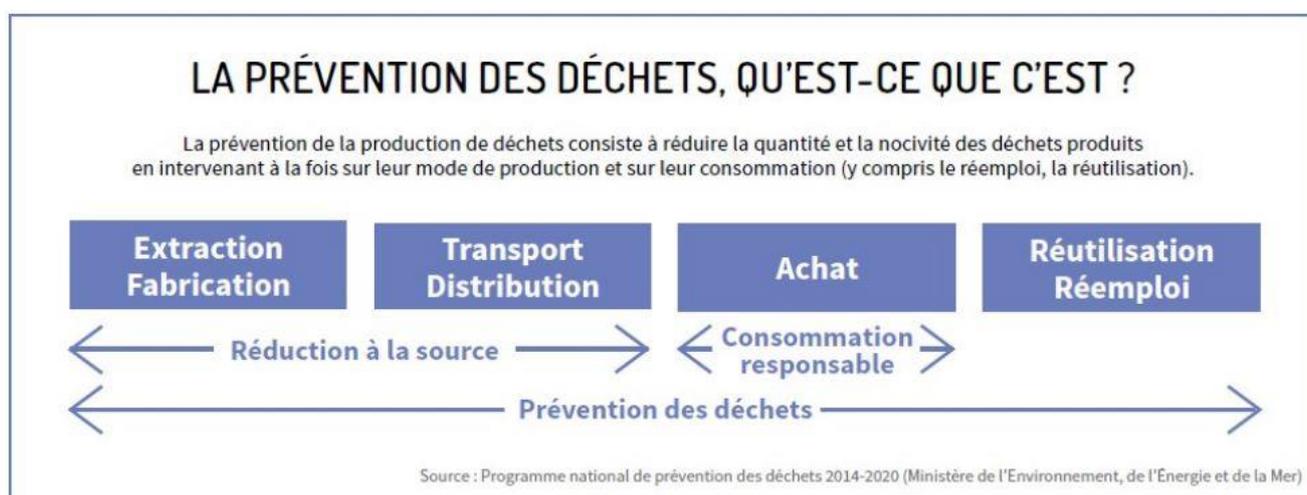
Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) consiste en la mise en œuvre, par les acteurs présents sur le territoire, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue du diagnostic du territoire, notamment en matière de réduction des déchets ménagers et assimilés (DMA). Les DMA regroupent les ordures ménagères résiduelles (OMR), la collecte sélective (emballages, verre et papier) et les déchets réceptionnés en déchèterie.

Le PLPDMA permet ainsi de :

- territorialiser et préciser des objectifs opérationnels de prévention des déchets,
- définir les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

La réglementation française définit trois niveaux de mise en œuvre des politiques publiques de prévention des déchets :

1. le Programme national de prévention des déchets 2014-2020 (PNPD) ;
2. les plans régionaux de prévention et gestion des déchets (dangereux, non dangereux et BTP) ;
3. les programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) obligatoires depuis le 1er janvier 2012, portés par les collectivités en charge de la collecte des déchets.



La prévention porte sur les étapes amont du cycle de vie du produit, avant la prise en charge du déchet par un opérateur ou par la collectivité.

Les objectifs sont les suivants :

- Diminuer les quantités de déchets produits par les ménages, les entreprises et les administrations publiques (prévention quantitative) ;
- Diminuer la nocivité des déchets (prévention qualitative) lors de la conception des produits par les entreprises par l'utilisation de produits moins dangereux.

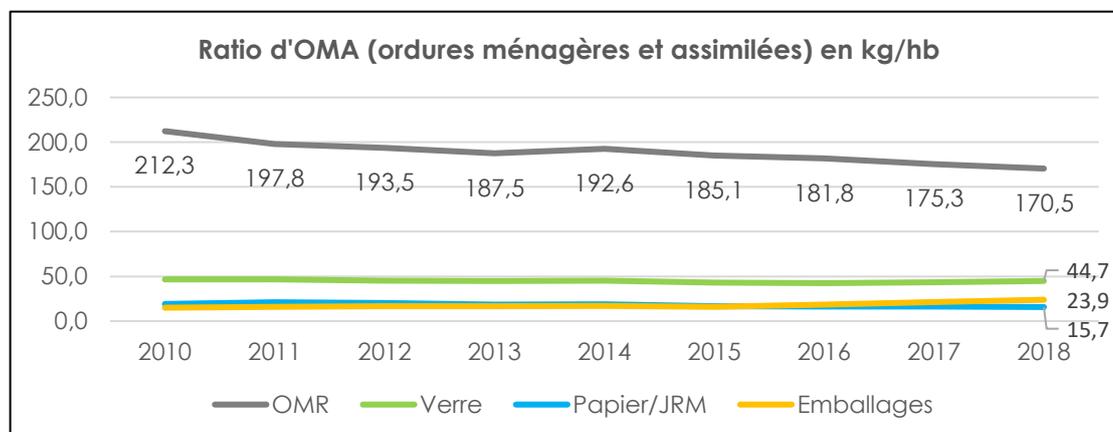
Centre Morbihan Communauté a délibéré en avril 2018 pour mettre en place un PLPDMA sur son territoire. Il sera conduit sur une durée de 6 ans, de 2020 à 2025. Pour élaborer et suivre ce programme, une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) a été constituée. Elle regroupe des élus, des acteurs du territoire, des représentants de l'ADEME, du Sittom-mi et de la Région.

A partir du diagnostic, la CCES s'est prononcée pour articuler le PLPDMA selon les thématiques suivantes :

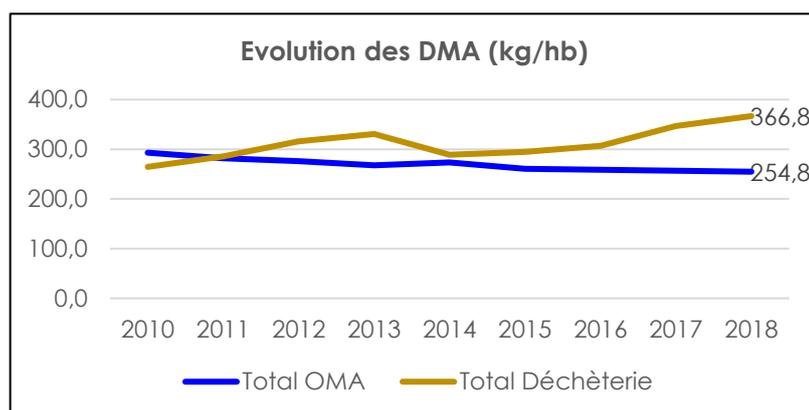
- La biomasse : les déchets verts et les déchets alimentaires
- Les organisateurs d'événements
- L'éco-consommation
- Les animations scolaires

2 – PRINCIPAUX ELEMENTS DU DIAGNOSTIC

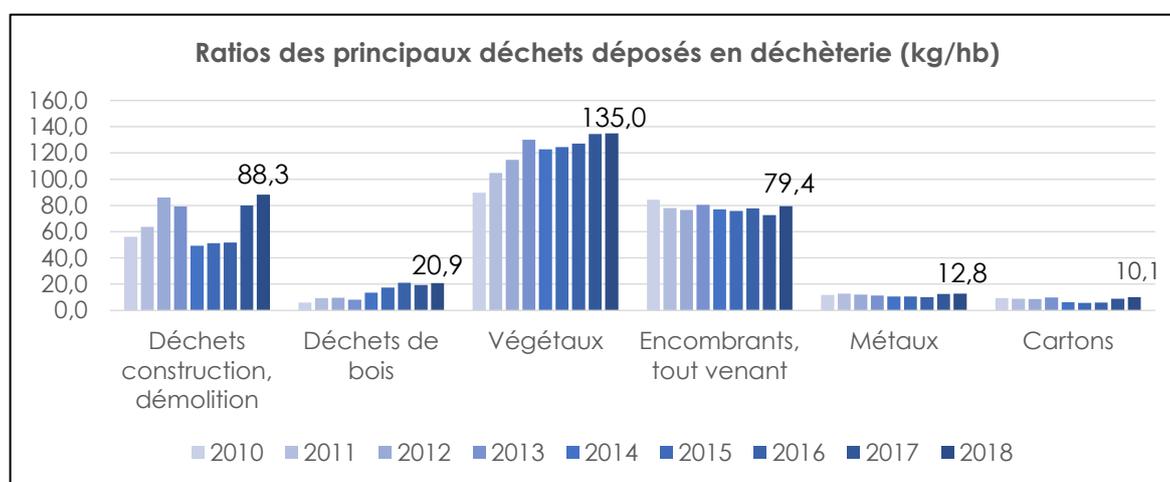
21 - Evolution des tonnages



On note une augmentation de 41% pour les emballages et une baisse de 11,5% pour les ordures ménagères entre 2014 et 2018 : une tendance liée à la mise en place de l'éco gestion et l'extension des consignes de tri en 2016.



La tendance est à la baisse pour les OMA depuis 2014. Par contre les déchets en déchèterie augmentent de manière importante et les ratios (kg/hb) sont nettement plus importants que les OMA.

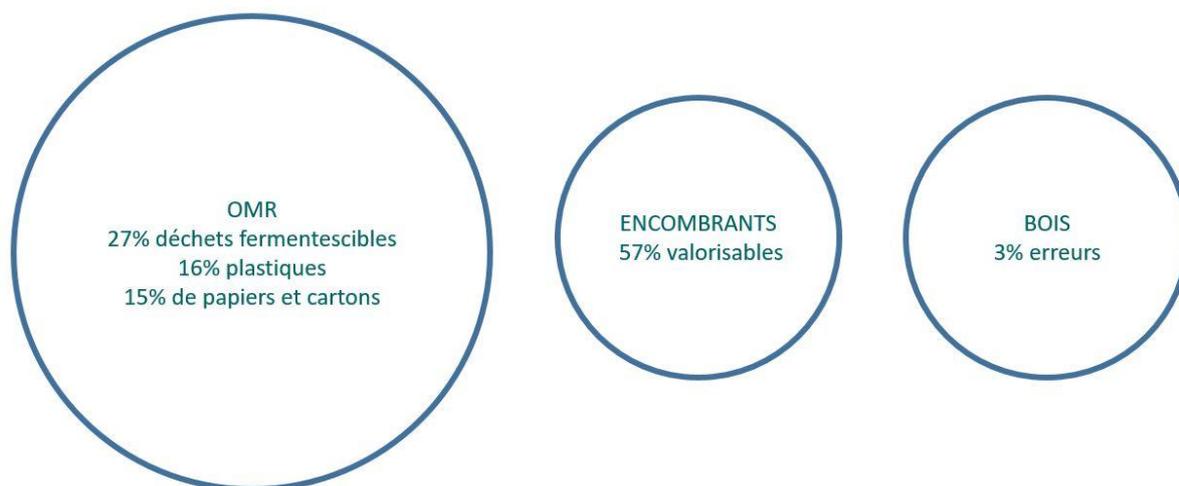


Les gravats, les végétaux et les encombrants sont les flux les plus importants. Ils seront une cible prioritaire pour mener des actions de prévention.

22 – Principaux résultats des caractérisations

Une campagne de caractérisation (prélèvement d'échantillons de collecte ou bennes afin d'analyser de manière fine la composition) a été effectuée par le Sittom-mi d'octobre 2018 à janvier 2019. Pour CMC, les ordures ménagères sur 6 tournées de collecte, 2 bennes encombrants sur 2 déchèteries et une benne bois sur la déchèterie de Saint Jean Brévelay sont concernées.

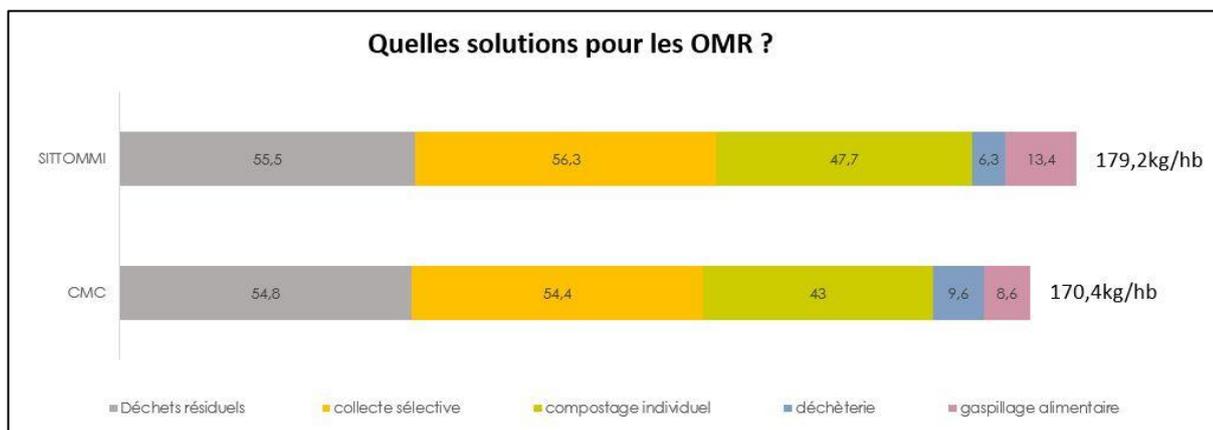
Les principaux résultats sont les suivants :



27% des ordures ménagères résiduelles sont des déchets fermentescibles, 16% sont des plastiques (en majeure partie des films souples) et 15% des papiers et cartons.

Les bennes « encombrants » contiennent 57% de déchets valorisables : soient des déchets qui auraient dû être déposés dans une benne permettant le recyclage de la matière, soient des déchets qui auraient pu être évités (réemploi, don, vente...).

La benne bois ne contenait que 3% d'erreurs donc un tri très satisfaisant pour ce flux.



Sur les 170,4 kg d'ordures ménagères résiduelles produites par habitant en moyenne sur le territoire, seuls 54,8 kg/hb sont des déchets réellement destinés à l'incinération.

Les 54,4kg/hb de collecte sélective et les 9,6 kg/hb de déchets déchèterie concernent le tri. Ces déchets sont destinés à une filière de traitement.

En ce qui concerne la prévention, il est possible de cibler les 43 kg/hb destiné au compostage individuel et les 8,6 kg/hb

De gaspillage alimentaire. Ce sont donc les déchets fermentescibles qui seront les leviers principaux pour agir sur la réduction des ordures ménagères résiduelles.

23 – Analyse Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces

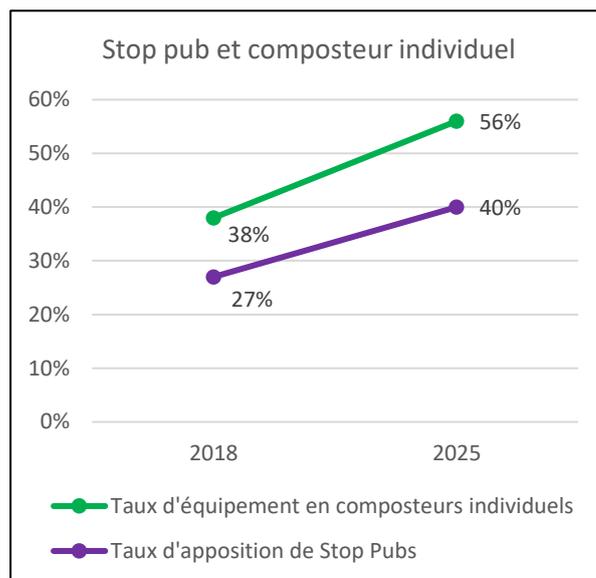
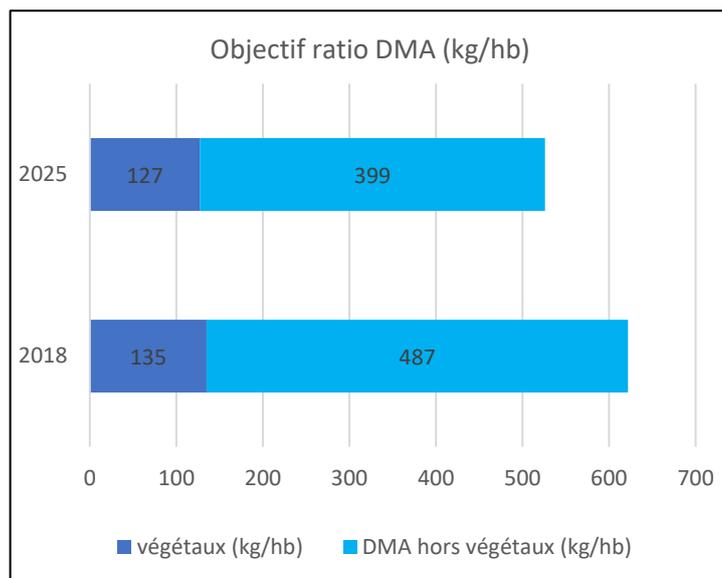
L'analyse des données issues de l'état des lieux permet d'aboutir à la matrice Atouts Faiblesses-Opportunités-Menaces présentée ci-après :

Atouts (interne)	Faiblesses (interne)
<ul style="list-style-type: none">- 2 ETP en charge de la Prévention- Mise en place de l'éco gestion permet de diminuer les OMR et incite à plus de prévention- Recyclerie Le Grenier portée par la collectivité- Expérimentation de la collecte des biodéchets en apport volontaire	<ul style="list-style-type: none">- Équipe dédiée en grande partie à la mise en place du nouveau système de collecte- Déchèterie en accès libre pour les particuliers et les professionnels- nombre important de déchèteries/habitant
Opportunités (externe)	Menaces (externe)
<ul style="list-style-type: none">- Autres dynamiques transversales sur la thématique environnementale- Des acteurs actifs sur la thématique- Nombre important d'associations	<ul style="list-style-type: none">- Peu d'associations environnementales- Habitants difficilement mobilisables sur la thématique déchets (par rapport aux événements passés organisés par CMC)

3 – OBJECTIFS

Les objectifs du PLPDMA pour 2025 sont les suivants :

- Pour les végétaux, atteindre 127kg/hb
- Pour les DMA (hors végétaux), atteindre 399 kg/hb de DMA hors végétaux
- Equipement en composteurs individuels : atteindre un taux de 56% (38% en 2018)
- Stop pub : atteindre 40 % de taux d'apposition (27% en 2018)



La mise en place de l'éco-gestion (nouveau système de collecte), ainsi que la redevance incitative permettront également d'atteindre ces objectifs.

Pour atteindre ces objectifs, les thématiques suivantes seront abordées :

Biomasse	1 - Aide à l'achat de broyeur
	2 - Aide à l'achat de robot de tonte
	3 - Sensibilisation
	4 - Compostage
	5 - Organismes d'événements
	6 - Eco-consommation
	7 - Animations scolaires

4 – FICHES ACTIONS

Biomasse - PLPDMA			
Proposer une aide à l'achat de broyeurs pour les particuliers			1
Ressource(s) concernée(s) : végétaux		Pilier de l'économie circulaire concerné : Consommation responsable et Recyclage	
Réfèrent interne : Florence Monset (ambassadeur du tri)			
Autres fiches-actions en lien	1.2 et 1.3	Lien de l'action avec d'autres programmes	PCAET, TER
Situation en mars 2018	Quantité de végétaux en constante augmentation (+10% entre 2014 et 2018), pas de solution technique proposée aux usagers par la collectivité, sensibilisation de manière ponctuelle au jardinage au naturel (notamment lors de la SPAP)		
Enjeux de l'action	Atteindre en 2025 : 127kg/hb (population DGF) de végétaux - 135kg/hb (population INSEE)		
Public cible	Particuliers, habitants le territoire de CMC		
Modalités de l'action par année	2020	Prendre contact avec les vendeurs du secteur et contractualiser avec les volontaires Préparation des conventions et tableaux de suivi (administratif) Communication	
	2021	Proposer aux usagers de bénéficier d'une aide à l'achat pour un broyeur à hauteur de : <ul style="list-style-type: none"> - 10% du prix d'achat TTC pour un foyer seul (aide plafonnée à 60€ TTC) - 20% du prix d'achat TTC pour un groupement de 2 foyers (aide plafonnée à 120€ TTC) - 30% du prix d'achat TTC pour un groupement de 3 foyers (aide plafonnée à 180€ TTC) - 40% du prix d'achat TTC pour un groupement de 4 foyers minimum (aide plafonnée à 240€ TTC) 50 bénéficiaires/an Prévoir un retour chiffré par les bénéficiaires (temps, volume, poids...)	
	2022	Proposer l'aide à l'achat de broyeur - Suivi	
	2023	Proposer l'aide à l'achat de broyeur - Suivi <i>Mise en place de la Redevance Incitative</i>	
	2024	Proposer l'aide à l'achat de broyeur - Suivi	
	2025	Proposer l'aide à l'achat de broyeur - Suivi	
Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)			
Années	Ambassadeur du tri	Chef de projets prévention	Administratif
2020	7j – 0,03 ETP	5j – 0,02 ETP	2j – 0.01 ETP
2021	7j – 0,03 ETP	2j – 0.01 ETP	2j – 0.01 ETP
2022	7j – 0,03 ETP	2j – 0.01 ETP	2j – 0.01 ETP
2023	7j – 0,03 ETP	2j – 0.01 ETP	2j – 0.01 ETP

2024	7j – 0,03 ETP	2j – 0.01 ETP	2j – 0.01 ETP	
2025	7j – 0,03 ETP	2j – 0.01 ETP	2j – 0.01 ETP	
Coût total moyen humain	69j / 0,3 ETP			
Partenaires ou prestataires mobilisés				
Années	Partenaire 1 :		Partenaire 2 :	
	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité
2021				
2022				
2023				
Commentaires				
Dépenses prévues (hors moyens humains internes)				
Année	Type de dépense	Montant		
2021	10 bénéficiaires seuls à 60€ = 600€ soit 10 foyers 15 bénéficiaires à 2 foyers à 120€ = 1800€ soit 30 foyers 15 bénéficiaires à 3 foyers à 180€ = 2700€ soit 45 foyers 10 bénéficiaires à 4 foyers à 240€ = 2400€ soit 40 foyers TOTAL = 125 foyers équipés	7500€		
2022	50 bénéficiaires soit 125 foyers	7500€		
2023	50 bénéficiaires soit 125 foyers	7500€		
2024	50 bénéficiaires soit 125 foyers	7500€		
2025	50 bénéficiaires soit 125 foyers	7500€		
TOTAL	250 bénéficiaires soit 625 foyers	37 500€		
Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)				
	Nombre de bénéficiaires	Nombre de foyers concernés	Ratio vgtx/hb	
2021	50	125	133.5 kg/hb	
2022	50	125	132 kg/hb	
2023	50	125	130.5 kg/hb	
2024	50	125	129 kg/hb	
2025	50	125	127kg/hb	
TOTAL	250 bénéficiaires	625 foyers équipés	-8 kg/hb par rapport à 2018	

Proposer une aide à l'achat de robots de tonte pour les particuliers

2

Ressource(s)
concernée(s) : végétaux

Pilier de l'économie
circulaire concerné :
Consommation responsable et
Recyclage

Référent interne : Florence Monset (ambassadeur du tri)

Autres fiches- actions en lien	1.1 et 1.3	Lien de l'action avec d'autres programmes	TER
-----------------------------------	------------	--	-----

Situation en mars 2018	Quantité de végétaux en constante augmentation (+10% entre 2014 et 2018), pas de solution technique proposée aux usagers par la collectivité, sensibilisation de manière ponctuelle au jardinage au naturel (notamment lors de la SPAP)
---------------------------	---

Enjeux de l'action	Atteindre en 2025 : 127kg/hb (population DGF) de végétaux - 135kg/hb (population INSEE)
-----------------------	---

Public cible	Particuliers, habitants le territoire de CMC
--------------	--

Modalités de l'action par année	2020	Prendre contact avec les vendeurs du secteur et contractualiser avec les volontaires Préparation des conventions et tableaux de suivi (administratif) Communication
	2021	Proposer aux usagers de bénéficier d'une aide financière pour l'achat de robot de tonte à hauteur de : - 15% du prix d'achat TTC (aide plafonnée à 120€) 50 bénéficiaires/an Prévoir un retour chiffré par les bénéficiaires (temps, volume, poids...)
	2022	Proposer l'aide à l'achat - Suivi
	2023	Proposer l'aide à l'achat - Suivi Mise en place de la Redevance Incitative
	2024	Proposer l'aide à l'achat - Suivi
	2025	Proposer l'aide à l'achat - Suivi

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Années	Ambassadeur du tri	Chef de projets prévention	Administratif
2020	5j – 0,02 ETP	5j – 0,02 ETP	2j – 0.01 ETP
2021	5j – 0,02 ETP	2j – 0.01 ETP	2j – 0.01 ETP
2022	5j – 0,02 ETP	2j – 0.01 ETP	2j – 0.01 ETP
2023	5j – 0,02 ETP	2j – 0.01 ETP	2j – 0.01 ETP
2024	5j – 0,02 ETP	2j – 0.01 ETP	2j – 0.01 ETP
2025	5j – 0,02 ETP	2j – 0.01 ETP	2j – 0.01 ETP

Coût total moyen humain	57j / 0,25 ETP			
Partenaires ou prestataires mobilisés				
Années	Partenaire 1 :		Partenaire 2 :	
	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité
2021				
2022				
2023				
Commentaires				
Dépenses prévues (hors moyens humains internes)				
Année	Type de dépense			Montant
2020				
2021	50 bénéficiaires			6000€
2022	50 bénéficiaires			6000€
2023	50 bénéficiaires			6000€
2024	50 bénéficiaires			6000€
2025	50 bénéficiaires			6000€
TOTAL	250 bénéficiaires			30 000€
Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)				
	Nombre de bénéficiaires		Ratio vgtx/hb	
2021	50		133.5 kg/hb	
2022	50		132 kg/hb	
2023	50		130.5 kg/hb	
2024	50		129 kg/hb	
2025	50		127kg/hb	
TOTAL	250		-8 kg/hb par rapport à 2018	

Informer, sensibiliser les habitants sur les pratiques zéro déchet vert

3

Ressource(s)
concernée(s) : végétaux

Pilier de l'économie
circulaire concerné :
Consommation responsable,
recyclage

Référent interne : Florence Monset (ambassadeur du tri)

Autres fiches-
actions en lien

1.1 - 1.2 – 1.4

Lien de l'action avec d'autres
programmes

TER

Situation en
mars 2018

Quantité de végétaux en constante augmentation (+10% entre 2014 et 2018), pas de solution technique proposée aux usagers par la collectivité, sensibilisation de manière ponctuelle au jardinage au naturel (notamment lors de la SPAP)

Enjeux de
l'action

Sensibiliser les usagers à des pratiques de jardinage plus respectueuses de l'environnement et moins génératrices de déchets verts.

Public cible

Particuliers, habitants le territoire

Modalités de l'action par année

2020

Organiser des animations, ateliers, stands lors de la SPAP
Préparer/concevoir un défi famille zéro déchets verts :

- Recherches documentaires (retour d'expériences)
- Etablir une liste d'actions possibles pour réduire sa production de déchets verts et fixer les objectifs
- Fixer les modalités du défi (planning, pesées, conditions de participation)
- Recherche de partenaires, prestataires pour les ateliers, animations, visites...
- Communication

2021

Organiser des animations, ateliers, stands lors de la SPAP
Proposer aux foyers volontaires un défi famille zéro déchets verts :

- Lancer l'appel à candidatures (janvier)
- Recruter les candidats (février)
- Mettre en place le défi avec un accompagnement des foyers (ateliers, visites, conseils personnalisés) et pesées
- Suivi
- Résultats (novembre)

2022

Organiser des animations, ateliers, stands lors de la SPAP
Proposer aux foyers volontaires un défi famille zéro déchets verts

2023

Organiser des animations, ateliers, stands lors de la SPAP
Proposer aux foyers volontaires un défi famille zéro déchets verts
Mise en place de la Redevance Incitative

2024

- Organiser des animations, ateliers, stands lors de la SPAP
- Proposer aux foyers volontaires un défi famille zéro déchets verts
- Préparer/concevoir un planning d'animations pour 2020-2021, ateliers récurrents (1 fois par mois de mars à novembre) pour aborder les notions de broyage, paillage, choix des espèces au jardin, jardinage au naturel, compostage...

2025

- Organiser des animations, ateliers, stands lors de la SPAP
- Communication
- Mettre en place les animations de mars à novembre

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Années	Ambassadeur du tri	Chargé de mission Y	Chargé de mission Z	Chargé de mission W		
2020	20j / 0,09 ETP					
2021	60j / 0,3 ETP					
2022	60j / 0,3 ETP					
2023	60j / 0,3 ETP					
2024	65j / 0,3 ETP					
2025	37j / 0,2 ETP					
Coût total moyen humain	302j / 1 ETP					
Partenaires ou prestataires mobilisés						
Années	Partenaire 1 :		Partenaire 2 :		Partenaire 3 :	
	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité
2020			SPAP	1000€		
2021	5j	4250€	SPAP	1000€		
2022	5j	4250€	SPAP	1000€		
2023	5j	4250€	SPAP	1000€		
2024	5j	4250€	SPAP	1000€		
2025	2j	1700€	SPAP	1000€		
TOTAL	22j	18 700€		6000€		
Commentaires	TOTAL = 24 700€					
Dépenses prévues (hors moyens humains internes)						
Année	Type de dépense					Montant
2020	SPAP					1000€
2021	SPAP et interventions prestataires					5250€
2022	SPAP et interventions prestataires					5250€
2023	SPAP et interventions prestataires					5250€
2024	SPAP et interventions prestataires					5250€
2025	SPAP et interventions prestataires					2700€
TOTAL						24 700€
Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)						
	Nombre de familles engagées dans le défi ZDV			Nombre de participants aux ateliers, animations (hors défi ZDV)		
2020				50		
2021	20			50		
2022	20			50		
2023	20			50		
2024	20			50		
2025				90		
TOTAL	80 foyers sensibilisés			340 personnes sensibilisées		

Développer le compostage individuel et partagé

4

Ressource(s)
concernée(s) : déchets
fermentescibles

Pilier de l'économie
circulaire concerné :
Recyclage

Référent interne : Florence Monset (ambassadeur du tri)

Autres fiches-
actions en lien

1.3

Lien de l'action avec
d'autres programmes

TER, PCAET

Situation en
mars 2018

38% des foyers sont équipés de composteurs (avec un taux d'équipement relativement faible sur le secteur de St Jean Brévelay : 10% en 2017)
1 site de compostage partagé a été mis en place sur la commune de Baud
Selon la caractérisation du Sittom-mi de 2018, sur les 170,4 kg d'ordures ménagères résiduelles produites par habitant en moyenne sur le territoire, 43 kg/hb sont des déchets compostables.

Enjeux de
l'action

Atteindre en 2025 : 399 kg/hb DMA hors végétaux (population DGF) – 425 kg/hb (population INSEE)
Atteindre 56% de taux d'équipement en composteurs individuels (+3000 distribués par rapport à 2018)

Public cible

Particuliers, habitants le territoire

Modalités de l'action par année

2020

Poursuivre la distribution de composteurs aux particuliers selon la méthode actuelle (1 session de formation de 20 à 30 minutes pour 10 personnes avec remise des composteurs et bioseaux en fin de session, 1 composteur gratuit/foyer), distribution de 500 composteurs/an
Poursuivre la distribution de lombricomposteurs (20/an, 1/foyer, gratuit)
Développer le compostage partagé (communication, installation d'un site/an)
Proposer aux habitants des ateliers, animations sur la thématique dans le cadre des animations « zéro déchet vert »

2021

Poursuivre la distribution de composteurs aux particuliers (500 /an)
Poursuivre la distribution de lombricomposteurs (20/an)
Développer le compostage partagé (communication, installation d'un site/an)
Proposer aux habitants des ateliers, animations sur la thématique dans le cadre des animations « zéro déchet vert »

2022

Poursuivre la distribution de composteurs aux particuliers (500 /an)
Poursuivre la distribution de lombricomposteurs (20/an)
Développer le compostage partagé (communication, installation d'un site/an)
Proposer aux habitants des ateliers, animations sur la thématique dans le cadre des animations « zéro déchet vert »

2023

Poursuivre la distribution de composteurs aux particuliers (500 /an)
Poursuivre la distribution de lombricomposteurs (20/an)
Développer le compostage partagé (communication, installation d'un site/an)
Proposer aux habitants des ateliers, animations sur la thématique dans le cadre des animations « zéro déchet vert »
Enquête sur l'utilisation des composteurs distribués

2024

Poursuivre la distribution de composteurs aux particuliers (500 /an)
Poursuivre la distribution de lombricomposteurs (20/an)
Développer le compostage partagé (communication, installation d'un site/an)
Proposer aux habitants des ateliers, animations sur la thématique dans le cadre des animations « zéro déchet vert »

2025

Poursuivre la distribution de composteurs aux particuliers (500 /an)
Poursuivre la distribution de lombricomposteurs (20/an)
Développer le compostage partagé (communication, installation d'un site/an)
Proposer aux habitants des ateliers, animations sur la thématique dans le cadre des animations « zéro déchet vert »

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)				
Années	Ambassadeur du tri	Chargé de mission Z		Chargé de mission W
2020	25j – 0,1 ETP			
2021	25j – 0,1 ETP			
2022	25j – 0,1 ETP			
2023	35j – 0,15 ETP			
2024	25j – 0,1 ETP			
2025	25j – 0,1 ETP			
Coût total moyen humain	160j x 7h x 22€/h = 24640€ / 0,7 ETP			
Partenaires ou prestataires mobilisés				
Années	Partenaire 1 :		Partenaire 2 :	
	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité
2021				
2022				
2023				
Commentaires				
Dépenses prévues (hors moyens humains internes)				
Année	Type de dépense			Montant
2020	25000€ composteurs, 2000€ lombricomposteurs, 350€ composteurs collectifs			27 350€
2021	25000€ composteurs, 2000€ lombricomposteurs, 350€ composteurs collectifs			27 350€
2022	25000€ composteurs, 2000€ lombricomposteurs, 350€ composteurs collectifs			27 350€
2023	25000€ composteurs, 2000€ lombricomposteurs, 350€ composteurs collectifs			27 350€
2024	25000€ composteurs, 2000€ lombricomposteurs, 350€ composteurs collectifs			27 350€
2025	25000€ composteurs, 2000€ lombricomposteurs, 350€ composteurs collectifs			27 350€
TOTAL				164 100€
Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)				
	Nombre de composteurs mis à disposition	Nombre de lombricomposteurs mis à disposition	Nombre de site de compostage partagé mis en place	Enquête effectuée
2020	500	20	1	
2021	500	20	1	
2022	500	20	1	
2023	500	20	1	Fait
2024	500	20	1	
2025	500	20	1	
TOTAL	3000 foyers équipés de composteurs individuels	120 foyers équipés de lombricomposteurs	6 sites de compostage partagé en place	

Mobiliser et accompagner les organisateurs d'événements à mieux gérer et réduire leurs déchets

5

Ressource(s) concernée(s) : OMA

Pilier de l'économie circulaire concerné : économie de la fonctionnalité, allongement de la durée d'usage, consommation responsable et recyclage

Référent interne : Florence Monset (ambassadeur du tri)

Autres fiches-actions en lien

Lien de l'action avec d'autres programmes

Situation en mars 2018

557 associations sur le territoire, des événements organisés régulièrement, prêt de matériel standard occasionnel (sur demande)

Enjeux de l'action

Sensibiliser l'ensemble des organisateurs d'événements pour une meilleure gestion des déchets.

Public cible

Organisateurs d'événements (associations)

Modalités de l'action par année

- | | |
|------|---|
| 2020 | <ul style="list-style-type: none"> - Envoyer un questionnaire à toutes les associations concernant leurs pratiques actuelles en terme de déchets et utilisation de gobelets et traiter les réponses - Etudier les possibilités de prêt de gobelets ou aide à l'achat en fonction des réponses - Acquérir des outils pratiques pour le tri des déchets lors des événements et étudier les modalités de prêt - Créer un guide/convention pour présenter le dispositif d'accompagnement proposé par CMC (en lien avec les communes) - Document à diffuser : le guide de Zéro Waste France : Mon événement zéro waste, 12 actions pour amorcer une démarche zéro déchet, zéro gaspillage |
| 2021 | <ul style="list-style-type: none"> - Animer des réunions de présentation du dispositif d'accompagnement (auprès des associations et communes) - Communiquer sur le dispositif d'accompagnement proposé par CMC - Accompagner 10 événements par an - Assurer le suivi du prêt de matériel |
| 2022 | <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner 10 événements par an - Assurer le suivi du prêt de matériel |
| 2023 | <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner 10 événements par an - Assurer le suivi du prêt de matériel |
| 2024 | <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner 10 événements par an - Assurer le suivi du prêt de matériel |
| 2025 | <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner 10 événements par an - Assurer le suivi du prêt de matériel |

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)						
Années	Ambassadeur du tri	Chef de projet prévention	Chargé de mission Z	Chargé de mission W		
2020	5j / 0,02 ETP	15j / 0.06 ETP				
2021	25j / 0,1 ETP					
2022	10j / 0,04 ETP					
2023	10j / 0,04 ETP					
2024	10j / 0,04 ETP					
2025	10j / 0,04 ETP					
Coût total moyen humain	70j / 0,3 ETP					
Partenaires ou prestataires mobilisés						
Années	Partenaire 1 :		Partenaire 2 :		Partenaire 3 :	
	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité
2020						
2021						
2022						
2023						
2024						
2025						
TOTAL						
Commentaires						
Dépenses prévues (hors moyens humains internes)						
Année	Type de dépense			Montant		
2020	Acquisition du matériel			5000€		
2021						
2022						
2023						
2024						
2025						
TOTAL						
Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)						
	Nombre d'organismes accompagnés par an					
2020						
2021	10 événements accompagnés / an					
2022	10 événements accompagnés / an					
2023	10 événements accompagnés / an					
2024	10 événements accompagnés / an					
2025	10 événements accompagnés / an					
TOTAL	50 événements accompagnés					

Sensibiliser les particuliers et les professionnels à l'éco-consommation

6

Ressource(s)
concernée(s) : OMA

Pilier de l'économie
circulaire concerné :
consommation responsable

Référent interne : Florence Monset (ambassadeur du tri)

Autres fiches-
actions en lien

Lien de l'action avec d'autres programmes

TER

Situation en
mars 2018

Des opérations ponctuelles de sensibilisation sont effectuées lors d'animations de stand, d'événements ou d'ateliers. Des stop pubs sont distribués lors de la mise en place du nouveau système de collecte sur le territoire et sont à disposition dans les mairies (27% de taux d'apposition en 2019).
Des kits de couches lavables sont en prêt gratuit auprès des assistantes maternelles. Seulement 6 kits ont été empruntés depuis mai 2018.

Enjeux de
l'action

Sensibiliser les consommateurs aux avantages économiques et écologiques d'une consommation responsable.
Stop pub : atteindre 40 % de taux d'apposition, soit 7481 stop pub apposés en 2025

Public cible

Particuliers et professionnels

Modalités de l'action par année

2020

- Poursuivre la distribution de stop pubs par le biais des vacataires « éco-gestion »
 - Organiser des animations, stands et ateliers lors des événements nationaux (SERD et SDD)
- Pour les couches lavables :
- Apporter les modifications nécessaires au guide et à la convention de prêt existante
 - Etudier une possibilité de lavage des kits entre 2 prêts et prévoir l'organisation correspondante
 - Préparer un tableau de suivi (administratif)
 - Organiser une conférence de presse
 - Proposer à tous les habitants (et assistantes maternelles) le prêt des kits couches lavables

2021

- Poursuivre la distribution de stop pubs par le biais des vacataires « éco-gestion »
- Organiser des animations, stands et ateliers lors des événements nationaux (SERD et SDD)
- Proposer à tous les habitants (et assistantes maternelles) le prêt des kits couches lavables

2022

- Contribuer aux différents défis proposés aux familles dans le cadre des actions portées par la collectivité (CTE, PAT, PCAET) sur le volet « déchets, gaspillage alimentaire... »
- Promotion du stop pub (fournir les accueils CMC, mairies et les partenaires)
- Organiser des animations, stands et ateliers lors des événements nationaux (SERD et SDD)
- Proposer à tous les habitants (et assistantes maternelles) le prêt des kits couches lavables

2023

- Eco-exemplarité de la collectivité sur le volet administratif : politique d'achats des fournitures de bureau, tri des déchets et compostage sur les bâtiments de CMC, réduction des déchets (papier, gobelets, essuie-mains...), en lien avec le PCAET
- Promotion du stop pub (fournir les accueils CMC, mairies et les partenaires)
- Organiser des animations, stands et ateliers lors des événements nationaux (SERD et SDD)
- Proposer à tous les habitants (et assistantes maternelles) le prêt des kits couches lavables

2024

- Promotion de l'eau du robinet : animation d'ateliers/stand (bar à eaux), communication dans les bulletins, sites internet, presse
- Promotion du stop pub (fournir les accueils CMC, mairies et les partenaires)
- Organiser des animations, stands et ateliers lors des événements nationaux (SERD et SDD)
- Proposer à tous les habitants (et assistantes maternelles) le prêt des kits couches lavables

2025

- Achats responsables : animation d'ateliers/stand, communication dans les bulletins, sites internet, presse
- Promotion du stop pub (fournir les accueils CMC, mairies et les partenaires)

		<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des animations, stands et ateliers lors des événements nationaux (SERD et SDD) - Proposer à tous les habitants (et assistantes maternelles) le prêt des kits couches lavables 				
Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)						
Années	Ambassadeur	Chef de projets	Chargé de mission Z	Chargé de mission W		
2020	20j / 0,09 ETP	3j / 0,01 ETP				
2021	20j / 0,09 ETP					
2022	35j / 0,15 ETP					
2023	35j / 0,15 ETP					
2024	20j / 0,09 ETP					
2025	20j / 0,09 ETP					
Coût total moyen humain	153j / 0,7 ETP					
Partenaires ou prestataires mobilisés						
Années	Partenaire 1 :		Partenaire 2 :		Partenaire 3 :	
	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité
2020	SDD - SERD	1000€	Dépliants couches lavables	150 €		
2021	SDD - SERD	1000€				
2022	SDD - SERD	1000€				
2023	SDD - SERD	1000€				
2024	SDD - SERD	1000€				
2025	SDD - SERD	1000€				
TOTAL		6000€				
Commentaires						
Dépenses prévues (hors moyens humains internes)						
Année	Type de dépense					Montant
2020	SDD – SERD et plaquettes couches lavables					1150 €
2021	SDD - SERD					1000 €
2022	SDD - SERD					1000 €
2023	SDD - SERD					1000 €
2024	SDD - SERD					1000 €
2025	SDD - SERD					1000 €
TOTAL						6000 €
Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)						
	Taux d'apposition de stop pub	Nombre de personnes sensibilisées	Proportion d'agents CMC sensibilisés	Nombre de kits couches lavables empruntés		
2020	27%	100		6		
2021		100		12		

2022		150		12
2023		100	90%	12
2024		100		12
2025	40%	100		12
TOTAL		650	90%	66

Sensibiliser les élèves au tri et à la réduction des déchets

7

Ressource(s)
concernée(s) : DMA

Pilier de l'économie
circulaire concerné :
consommation responsable,
allongement de la durée d'usage,
recyclage

Référent interne : Florence Monset (ambassadeur du tri)

Autres fiches-
actions en lien

Lien de l'action avec d'autres
programmes

TER

Situation en
mars 2018

Un programme d'animations scolaires est proposé chaque année aux enseignants du CE1 au CM2 sur les thématiques du tri, recyclage, réduction des déchets et compostage.
41 écoles primaires sur le territoire

Enjeux de
l'action

Sensibiliser 50 classes par année scolaire :
- 30 en animations en classe sur le tri, la réduction des déchets et le compostage
- 20 en visite de centre de tri (Paprec, Le Rheu)

Public cible

Elèves et enseignants

Modalités de
l'action

2020
à
2025

Chaque année scolaire :
- Créer des animations et élaborer un programme pour chaque niveau
- Proposer aux enseignants le programme d'animations
- Assurer le suivi et l'organisation des interventions
- Effectuer les animations

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Années	Ambassadeur du tri	Chargé de mission Y	Chargé de mission Z	Chargé de mission W
2020	45j / 0.2 ETP			
2021	45j / 0.2 ETP			
2022	45j / 0.2 ETP			
2023	45j / 0.2 ETP			
2024	45j / 0.2 ETP			
2025	45j / 0.2 ETP			
Coût total moyen humain	270j / 1.2 ETP			

Partenaires ou prestataires mobilisés

Années	Partenaire 1 :		Partenaire 2 :		Partenaire 3 :	
	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité	Jours pour le projet	€ versés par la collectivité
2020						

2021						
2022						
2023						
2024						
2025						
TOTAL						
Commentaires						
Dépenses prévues (hors moyens humains internes)						
Année	Type de dépense					Montant
2020	Matériel divers					200€
2021	Matériel divers					200€
2022	Matériel divers					200€
2023	Matériel divers					200€
2024	Matériel divers					200€
2025	Matériel divers					200€
TOTAL						1200€
Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)						
	Nombre de classes sensibilisées					
2020	50					
2021	50					
2022	50					
2023	50					
2024	50					
2025	50					
TOTAL	300 classes					